

RECOMMANDATIONS DE LA REUNION **TECHNIQUE** ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Thème 1 - CONSERVATION DU SOL ET DE L'EAU

Thème 1b : Les conséquences des barrages sur l'habitat et le paysage (végétation, climats locaux, etc.), plus particulièrement dans les zones semi - arides.

L'Assemblée,

- considérant les importantes modifications industrielles et agricoles provoquées dans le monde entier par la rapidité du développement économique ;
- considérant le grand nombre de sites et monuments historiques ou vestiges des civilisations anciennes, qui, faute d'une planification précise, risquent d'être détruits par cette évolution;

Charge le Conseil Exécutif d'étudier les possibilités de collaboration entre, l'U.I.C.N. et le Comité International de l'Unesco pour les Monuments et les Sites Artistiques et Historiques et pour les Fouilles Archéologiques, en ce qui concerne les sites présentant pour ces deux organisations un **int**érêt commun.

*
* *

L'Assemblée,

- constatant que les circonstances actuelles sont particulièrement favorables à des contacts plus étroits entre l'Union et les spécialistes attachés aux problèmes de conservation, d'une part, les Gouvernements, les Commissions nationales, les Administrations, les ingénieurs et les sociétés responsables de l'édification d'ouvrages, d'autre part ; ...

Confirme entièrement les résolutions de l'Assemblée Générale de **Caracas** et, se félicitant que celles-ci aient déjà reçu plusieurs applications, souhaite qu'elles soient mises sans retard en oeuvre dans tous les autres pays.

*
* *

L'Assemblée,

attire particulièrement l'attention du Conseil Exécutif sur les effets des barrages dans les régions semi - arides et sur le fait qu'il est souhaitable de mettre à la disposition des Gouvernements, des commissions nationales et de tous ceux qui travaillent à l'élaboration de sources d'énergie importantes, des études scientifiques et une documentation - complète relative aux aspects biologiques **de** tels projets,